

DÉPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE SUPT 39300

Place de la mairie



Tél. & Fax : 03 84 51 46 64
mairiesupt@wanadoo.fr

CEREMONIE du 8 MAI 2023

SUPT : 10 H 00 : Cérémonie

CHAPOIS : 10 H 30 : Cérémonie, suivie d'un vin d'honneur

ANDELOT : 11 H 40 : Rassemblement place de l'église.

11 H 45 : DEFILE aux Monuments aux Morts
CEREMONIE avec la participation des Pompiers, de la lyre
Andelotienne, de l'écho des campagnes, de la municipalité, des
anciens Combattants et de la population.

DISCOURS, DEPOT DE GERBE, APPEL AUX MORTS

VIN d'HONNEUR offert la municipalité.

La municipalité, les anciens combattants, les pompiers, la Gendarmerie, l'Echo des
campagnes, ainsi que la population de chaque commune, sont invités à participer à
cette manifestation du souvenir, afin de témoigner notre reconnaissance à tous
ceux qui sont morts pour que VIVE LA FRANCE DANS LA PAIX ET LA SERENITE.

Mme le MAIRE
Evelyne COMTE



Copies : Conseil Municipal de SUPT (présence vivement souhaitée) Mairie CHAPOIS, Mairie
ANDELOT, Gendarmerie CHAMPAGNOLE, Pompiers ANDELOT, l'Echo des Campagnes VERS.